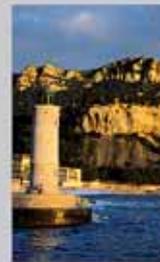
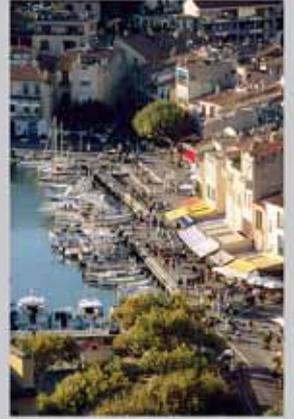


Cassis

4 Saisons



Janvier 2010

4 Saisons Cassis

La lettre aux Cassidains

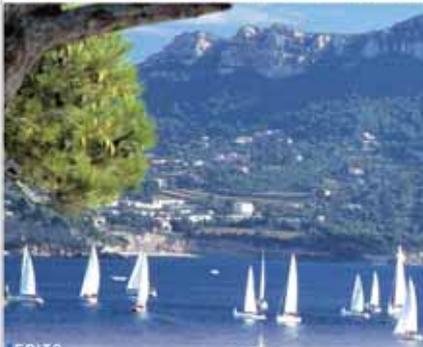
Fevrier 2009

EDITORIAL

La lettre aux Cassidains est un moyen de vous informer sur les événements de la commune. Elle est destinée à tous les habitants de Cassis, quel que soit leur lieu de résidence. Elle est gratuite et vous pouvez vous en procurer un exemplaire en allant à la mairie ou en écrivant à la mairie de Cassis, 1 rue de la République, 13570 Cassis. Elle est diffusée par la commune de Cassis, 1 rue de la République, 13570 Cassis. Elle est destinée à tous les habitants de Cassis, quel que soit leur lieu de résidence. Elle est gratuite et vous pouvez vous en procurer un exemplaire en allant à la mairie ou en écrivant à la mairie de Cassis, 1 rue de la République, 13570 Cassis.

ville de CASSIS

LE CASSIDEN



EDITO

Chers Cassidains, le Cassidien est un moyen de vous informer sur les événements de la commune. Elle est destinée à tous les habitants de Cassis, quel que soit leur lieu de résidence. Elle est gratuite et vous pouvez vous en procurer un exemplaire en allant à la mairie ou en écrivant à la mairie de Cassis, 1 rue de la République, 13570 Cassis.

ville de CASSIS

LE CASSIDEN



EDITO

Chers Cassidains, le Cassidien est un moyen de vous informer sur les événements de la commune. Elle est destinée à tous les habitants de Cassis, quel que soit leur lieu de résidence. Elle est gratuite et vous pouvez vous en procurer un exemplaire en allant à la mairie ou en écrivant à la mairie de Cassis, 1 rue de la République, 13570 Cassis.

ville de CASSIS

LE CASSIDEN



EDITO

Chers Cassidains, le Cassidien est un moyen de vous informer sur les événements de la commune. Elle est destinée à tous les habitants de Cassis, quel que soit leur lieu de résidence. Elle est gratuite et vous pouvez vous en procurer un exemplaire en allant à la mairie ou en écrivant à la mairie de Cassis, 1 rue de la République, 13570 Cassis.

ville de CASSIS

LE CASSIDEN

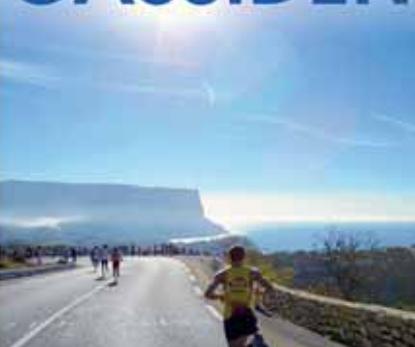


EDITO

Chers Cassidains, le Cassidien est un moyen de vous informer sur les événements de la commune. Elle est destinée à tous les habitants de Cassis, quel que soit leur lieu de résidence. Elle est gratuite et vous pouvez vous en procurer un exemplaire en allant à la mairie ou en écrivant à la mairie de Cassis, 1 rue de la République, 13570 Cassis.

ville de CASSIS

LE CASSIDEN



EDITO

Chers Cassidains, le Cassidien est un moyen de vous informer sur les événements de la commune. Elle est destinée à tous les habitants de Cassis, quel que soit leur lieu de résidence. Elle est gratuite et vous pouvez vous en procurer un exemplaire en allant à la mairie ou en écrivant à la mairie de Cassis, 1 rue de la République, 13570 Cassis.

ville de CASSIS

LE CASSIDEN

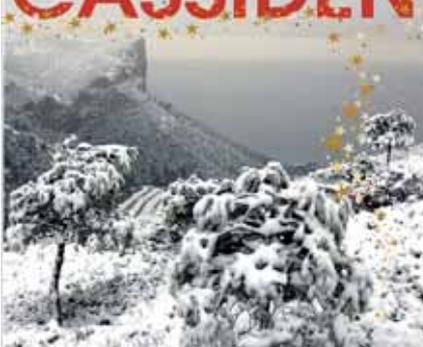


EDITO

Chers Cassidains, le Cassidien est un moyen de vous informer sur les événements de la commune. Elle est destinée à tous les habitants de Cassis, quel que soit leur lieu de résidence. Elle est gratuite et vous pouvez vous en procurer un exemplaire en allant à la mairie ou en écrivant à la mairie de Cassis, 1 rue de la République, 13570 Cassis.

ville de CASSIS

LE CASSIDEN



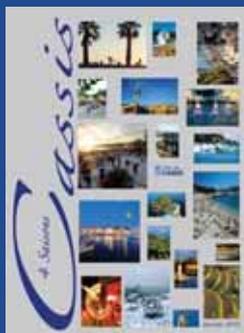
EDITO

Chers Cassidains, le Cassidien est un moyen de vous informer sur les événements de la commune. Elle est destinée à tous les habitants de Cassis, quel que soit leur lieu de résidence. Elle est gratuite et vous pouvez vous en procurer un exemplaire en allant à la mairie ou en écrivant à la mairie de Cassis, 1 rue de la République, 13570 Cassis.

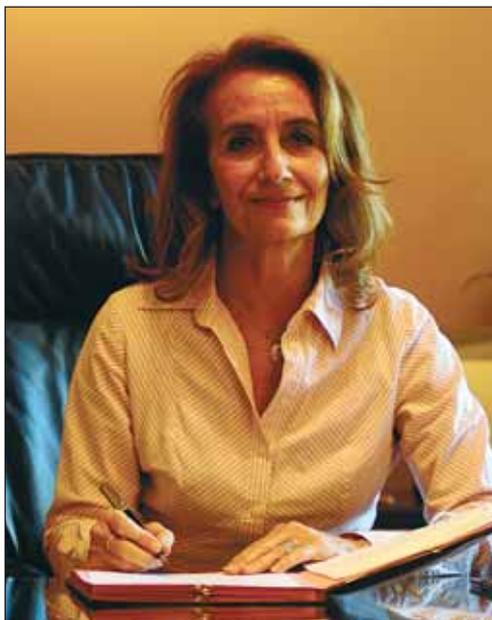
ville de CASSIS

SOMMAIRE

| | |
|---------------------------------------|-------------|
| <i>Parc des calanques</i> | <i>p.4</i> |
| <i>Port-Miou</i> | <i>p.6</i> |
| <i>Ecologie</i> | <i>p.8</i> |
| <i>Habitat</i> | <i>p.10</i> |
| <i>Economie</i> | <i>p.12</i> |
| <i>Culture & animations</i> | <i>p.14</i> |
| <i>Tourisme</i> | <i>p.16</i> |
| <i>Sport et loisirs</i> | <i>p.20</i> |
| <i>Education & Petite Enfance</i> | <i>p.22</i> |
| <i>Solidarité</i> | <i>p.24</i> |
| <i>Sécurité</i> | <i>p.26</i> |
| <i>Travaux</i> | <i>p.28</i> |
| <i>Finances</i> | <i>p.31</i> |
| <i>Centenaires</i> | <i>p.32</i> |
| <i>Vie de la Mairie</i> | <i>p.33</i> |
| <i>Etat civil</i> | <i>p.34</i> |



4 SAISONS A CASSIS
Directrice de la publication : Danielle MILON
Rédaction : Service communication - Ville de Cassis
Crédit photos : Service communication - Ville de Cassis
Conception/Impression : Groupe CCEE



Edito

Cassidennes, Cassidens, chers amis,

Les finances communales se sont considérablement dégradées ces dernières années. En cause, une gestion financière à tout le moins optimiste de la précédente municipalité et une conjoncture économique internationale très défavorable.

Face à cette situation sans précédent, la nouvelle municipalité reste positive et entend se donner les moyens d'offrir aux Cassidens un village convivial, à l'ambiance chaleureuse et doté d'un service public de qualité.

Le défi financier pour la municipalité est considérable :

- améliorer les services rendus ;
- mettre en œuvre nos projets ;
- faire vivre Cassis aux 4 saisons ;
- accompagner les Cassidens dans leur vie quotidienne.

Fort de ces objectifs et malgré ce contexte budgétaire défavorable, l'année 2010 se fera sans augmentation des impôts.

En effet, au lieu de demander un effort supplémentaire aux contribuables cassidains, j'ai choisi d'engager la municipalité et les services à donner l'exemple. Depuis avril 2009, une restructuration en profondeur du fonctionnement municipal est en œuvre ainsi qu'une politique particulièrement active de réduction des dépenses et ceci, sans incidences ni sur le personnel municipal ni sur les acteurs économiques cassidains.

J'espère ainsi, par ces efforts de tous les instants, arriver avec mes équipes à réaliser l'impossible, à savoir « **Faire plus et mieux avec moins d'argent** ».

2010 sera peut-être encore une année de grande contrainte mais l'ensemble de la municipalité et ses fonctionnaires sont mobilisés pour y faire face.

La crise nous oblige à changer plus vite et plus profondément. La crise est une épreuve. Elle est aussi un défi. Ce défi-là, je veux le relever avec vous. Vous pouvez compter sur moi.

Nous avons des atouts considérables. Il y a assez d'énergie, d'intelligence et de courage pour que nous ayons ensemble confiance dans l'avenir.

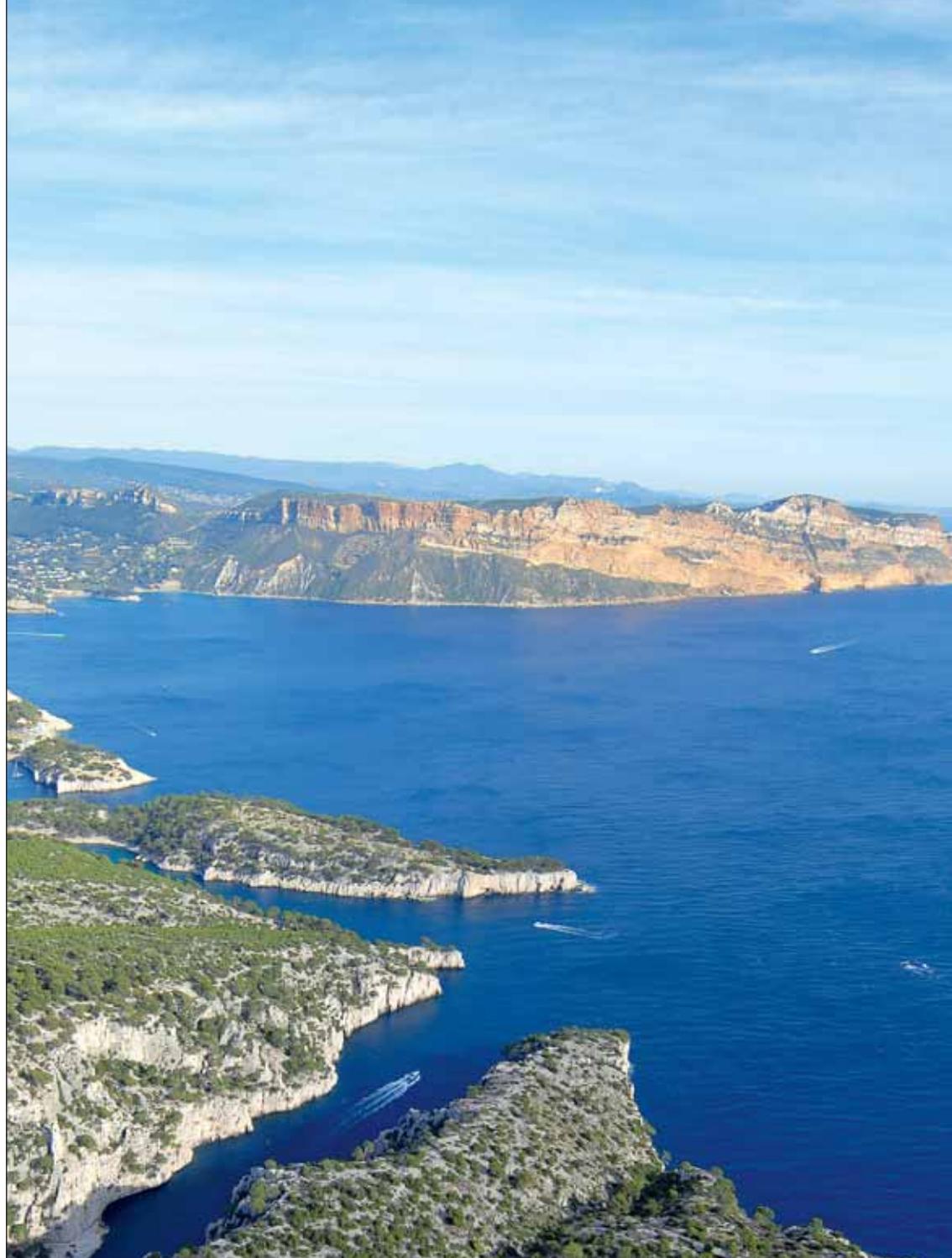
Nous allons sortir renforcés de cette crise.

Du fond du cœur, je présente à chacune et chacun d'entre vous mes meilleurs vœux pour 2010.

Danielle MILON

Maire de Cassis
Vice-présidente de la Communauté urbaine
Marseille-Provence-Métropole

Parc des calanques



Calendrier prévisionnel 2010-2011

communiqué par le GIP des Calanques (Groupement d'Intérêt Public)

Janvier à avril 2010 : Fin de la phase de concertation interne au GIP afin de rédiger un premier document ;

Avril à septembre 2010 : Extension de la concertation (enquête publique (juillet), consultation des personnes morales associées et autorités locales) et dernières observations du GIP ;

Octobre à fin décembre 2010 : Mise en forme et rédaction du décret par le ministère de l'Ecologie après avis des conseils nationaux compétents et du Premier Ministre ;

Janvier 2011 : Création de l'Etablissement public gestionnaire du Parc national par décret ;

Février 2011 : Début de la campagne de recrutement ;

Janvier à mai 2011 : Formalisation des adhésions par une délibération des communes intéressées ; Délibération des Conseils municipaux, dont Cassis, afin d'étendre leur participation à la zone d'adhésion ou pas ;

Juin 2011 : Délimitation finale du périmètre du Parc national.



AVANCEES DU PROJET

"La ville de Cassis constitue le cœur géographique du futur Parc national.

Elle est bordée par deux massifs ayant vocation à constituer les cœurs du Parc National des Calanques :

Le massif des calanques, à l'ouest ;

Le massif de Canaille et du Bec de l'Aigle, à l'est ;

Cassis est impliquée dans le projet de Parc national et ce depuis ses prémices. Elle est le partenaire institutionnel et historique du Groupement d'Intérêt Public des calanques puisque initialement il s'agissait du parc dans un territoire plus restreint : des calanques de Marseille à celles de Cassis.

Comme vous le savez, je suis favorable au projet de Parc national car je considère qu'il est bénéfique et nécessaire pour l'avenir et la préservation de notre territoire ; que c'est un formidable outil pédagogique et de développement local durable.

Le conseil municipal du 28 novembre 2008 a lui aussi émis un avis favorable concernant l'avant projet de Parc national qui a été adopté à l'unanimité.

Toutefois, Cassis est un territoire sur lequel il existe des spécificités, des pratiques et des besoins.

Je souhaiterais, et je serai vigilante sur ces points, que ceux-ci soient reconnus et pris en considération par le décret et la charte du futur Parc National des Calanques.

Ces observations ont été évoquées lors de ce même conseil municipal. Elles figurent en annexe de la délibération.

Je me permets de vous les rappeler, puisque ma position n'a pas changé depuis décembre dernier, date de la dernière réunion publique concernant ce projet.

- 1er point : sortir la calanque de Port-Miou de la zone de cœur de parc. Et en faire une zone d'adhésion. Les raisons sont simples : ce territoire a perdu son caractère naturel du fait de la main de l'homme et s'y est exercée une exploitation de carrière d'agrégats pendant plus d'un siècle. De plus, les canalisations de boues rouges de Gardanne passent en sous-sol et nécessitent un entretien qui ne serait pas compatible avec un régime de cœur de parc. Même si l'exploitation par l'usine est prévue de

s'arrêter en 2015, son utilisation, pour un usage encore indéterminé, devrait perdurer eu égard à la difficulté que présenterait son démantèlement.

La calanque de Port-Miou pourrait de ce fait servir de zone d'interface entre espace naturel placé en cœur de parc et zone urbaine pour des activités respectueuses du développement durable de notre territoire.

- 2ème point : la prise en considération des usages locaux. De nombreuses pratiques ancestrales sont fortement ancrées dans la population locale en termes d'usages exercés dans les milieux naturels terrestres et maritimes appelés à figurer en cœur de parc : chasse, pêche, escalade, plongée, etc.

- 3ème point : la nécessaire prise en compte des ouvrages et aménagements qu'il conviendra de réaliser, pour lutter contre les incendies, sur les franges appelées à être classées en cœur de parc.

Enfin, nous souhaitons limiter le cœur de parc à la barrière rocheuse sur le Cap Canaille. Ainsi, l'activité viticole qui structure fortement notre paysage, notre environnement et notre économie continuera à se développer.

- Le 26 juin 2009, Chantal Jouanno, Secrétaire d'Etat à l'Ecologie, a rencontré, lors d'une réunion en mairie de Cassis, les élus des communes concernées par le futur Parc national. A cette occasion, nous avons réaffirmé notre enthousiasme face à ce projet, tout en insistant sur nos conditions dont le maintien des usages avant sa mise en œuvre.

- Le 24 août 2009, nous avons également reçu Jean-Louis Borloo, Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer, qui a été sensible à notre situation et nous écoute d'une oreille très attentive.

Vous trouverez en encadré le calendrier prévisionnel du GIP. Nous vous tiendrons bien évidemment informé de l'évolution du dossier".

Danielle MILON

Port-Miou



FONCTIONNEMENT DE PORT-MIOU

Port-Miou est une zone de mouillage léger gérée par le SM13, service de la DDE en charge du domaine public maritime, et donnée en concession à la ville de Cassis jusqu'en 2019. La gestion est assurée par la ville, par une équipe de 6 personnes, avec les conseils de l'architecte des Bâtiments de France. A l'heure actuelle, la tendance est à une réduction du nombre des bateaux permanents, puisqu'aucun nouvel anneau n'est accordé et que les bateaux qui quittent la calanque ne sont pas remplacés.

ANIMATIONS 2009

4 clubs partagent l'animation de la calanque. Ces clubs, dont les présidents et membres sont très sensibles à la gestion environnementale de la calanque, sont des atouts précieux. Ils sont les supports logistiques des étapes de plusieurs régates importantes (Duo Cup, 13 à la Voile, etc...), et organisent le nettoyage de la calanque 2 fois par an avec le concours de la municipalité et des clubs de plongée, ce qui a permis cette année d'évacuer plus de 4 tonnes de déchets.

Port-Miou sert également de site de repli pour les grosses manifestations nautiques organisées dans le port départemental de Cassis.

Cette implication municipale associée à l'adhésion des clubs nautiques et de leurs sociétaires (une réunion a lieu chaque mois) est le meilleur gage de protection de notre calanque.



DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL DE LA CALANQUE :

DES RESULTATS ENCOURAGEANTS

Au-delà de la rénovation de la capitainerie, la ville a commandé en 2008 un diagnostic environnemental de la calanque de Port-Miou (initiative unique sur la côte française).

Cette démarche est d'autant plus importante que la calanque se situe dans un cadre naturel tout à fait exceptionnel qui fait l'objet de nombreuses mesures de protection.

Cette étude, maintenant terminée, a reconnu la calanque de Port-Miou comme une zone de plaisance pilote (mouillages écologiques de l'avant calanque et absence de construction et bétonnage). Une étude réalisée par le GIS Posidonie montre que le peuplement des poissons est riche et diversifié. La grande nacre est réapparue dans l'avant calanque. La qualité des eaux, grâce en outre à l'apport d'eau douce des résurgences du fond et de l'entrée de la calanque, favorise le développement de la faune et de la flore. Cette étude, réalisée en partenariat avec le Conseil Régional, l'agence de l'eau, l'ADEM et la DIREN, permettra dès l'an prochain de poursuivre un réel travail de fond environnemental sur la calanque.

PROJETS

Afin d'améliorer l'accueil des plaisanciers, d'importants travaux de remise en état des pontons vont être entrepris ainsi que l'installation de sanitaires et la récupération des eaux noires. De plus des navettes assureront bientôt les transferts vers le village.

Port-Miou en chiffres :

Nombre d'anneaux = 480 annuels / 510 maxi
 480 bateaux actuellement à l'année
 30 bouées écologiques à l'entrée de la calanque pour des bateaux jusqu'à 12 m
 (dont 6 pour des bateaux jusqu'à 18 m).
 40 tonnes de béton et ferraille extraits de la calanque.
 (Vestiges du passé)
 2000 bateaux de passage.
 250 mètres de pontons réaménagés.

Ecologie



L'ANNEE EN BREF

Avril : obtention du Pavillon Bleu pour l'année 2009 ;
18 avril : nettoyage de la calanque de Port-Miou ;
2 juin : sensibilisation des élèves de CE2 à l'écologie. Intervention de la Société des Eaux de Marseille en mairie de Cassis ;
6 juin : journée de l'environnement, nettoyage bénévole des plages du Corton, du Bestouan et la promenade des Lombards (Surfrider, Naturoscope, ville de Cassis).

Eté 2009 :

- L'Office de la Mer est intervenu 6 journées dans l'été afin de sensibiliser les touristes sur les plages de Cassis ;
- La mairie a employé des saisonniers chargés de sillonner le littoral afin de sensibiliser les visiteurs et de distribuer des cendriers de plage aux estivants ;
- Analyses d'eau quasi quotidiennes sur les plages (DDASS, SEERC) ;
- En complément du travail de la Communauté urbaine MPM, nettoyage régulier des déchets sur la presqu'île, la pointe de Port-Miou, l'Arène et le Corton ;
- Sortie en mer nocturne avec les pompiers, la police municipale, la gendarmerie, les comités feux... afin de faire de la prévention

feux de forêts auprès des usagers sur terre et en mer ;
- Course Marseille - Cassis : la mairie de Cassis en partenariat avec l'association AVIE a mis en place le recyclage sur l'arrivée du Marseille - Cassis. Récupération des bouteilles (10 bacs de 660 L) et des cartons (5 bacs de 660 L).

Année 2009 :

- Achat d'un scooter électrique pour l'administration ;
- En cohérence avec le Grenelle II de l'Environnement, la ville s'est dotée d'installations afin de faire le tri des ordures dans ses bâtiments communaux, dans les écoles. Par la suite, la mairie annexe ainsi que la police municipale devraient bénéficier des mêmes installations ;
- Nettoyage des graffitis de la ville ;
- Adhésion aux communes forestières afin de mieux gérer la forêt et la revalorisation du bois. Cassis étant fortement boisée, la commune a décidé d'adhérer à un organisme dispensant des conseils pour une meilleure gestion de ses forêts. Ainsi les forêts de Cassis pourraient bénéficier du label PEFC et valoriser ses déchets de bois.

LES 3 ACTIONS MAJEURES

L'obtention du Pavillon Bleu des plages

La ville de Cassis s'est vue réattribuer le Pavillon Bleu par l'office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe (FEEE), en récompense de ses efforts en matière d'environnement.

Rappelons que son obtention repose sur l'examen de critères repartis en 4 catégories :

- L'éducation à l'environnement,
- L'environnement général (gestion du site),
- La gestion des déchets,
- La gestion de l'eau.

C'est sur ce dernier point, qu'il y a 2 ans, la ville avait perdu le Pavillon Bleu, les résultats des analyses effectuées en 2007 ayant révélé un problème de la qualité des eaux de baignade.

Mais la nouvelle municipalité a su réagir et l'office français de la FEEE a noté le travail de qualité réalisé durant l'année 2008, et a réattribué le Pavillon Bleu à la commune.

Marc de Caneva, conseiller municipal de la ville de Cassis, délégué à l'environnement, a tenu à souligner la réactivité de Danielle Milon.

Le Maire, qui a entre autres autorisé la gestion active des plages, a montré que conformément à ses engagements elle avait fait de l'obtention du Pavillon Bleu une de ses priorités. Le Pavillon Bleu est une belle récompense pour Cassis et ce n'est que le début de l'investissement du village dans une démarche environnementale de qualité nécessaire à la préservation de notre exceptionnel cadre de vie.

L'analyse des eaux de baignade : un bilan très positif

En sus des analyses de la DDASS, la municipalité a organisé des prélèvements complémentaires quotidiens pour s'assurer de la bonne qualité des eaux de baignade. En bref, la DDASS a effectué 62 analyses entre le 15 mai et le 30 septembre sur l'ensemble de nos plages (Bestouan, Grande Mer, Corton, Arène). Nous en avons fait 155 de plus. Le classement 2009 de la DDASS, organisme officiel de contrôle, nous a gratifiés d'un A (notation comprise entre A et D). La qualité de l'eau est excellente à Cassis !

Le nettoyage des rochers

Chaque jour de l'été, entre juin et septembre, la municipalité a engagé une association pour entreprendre le nettoyage des rochers de la presqu'île à la plage de l'Arène. Nous les remercions pour la qualité de leur engagement.



PROJETS D'AVENIR

- Dans la lutte contre les pollutions, nous poursuivons les efforts entrepris dans l'élaboration d'une démarche qualité en vue d'une certification des eaux de baignade ;

- Containers enterrés : Cassis devrait être ville pilote, choisie par la Communauté urbaine MPM ;

- Imposer des normes écologiques sur tout nouveau bâtiment ou nouvelle structure municipale ;

- Etendre le dispositif écologique de mouillages de la calanque de Port-Miou à tout le littoral cassidain afin de lutter contre les mouillages sauvages, de réguler les flux et préserver la faune et la flore aquatiques ;

- Poursuivre les efforts quant à la sensibilisation à l'environnement et privilégier le travail avec les associations ;

- Pose de cendriers sur certains candélabres du port et du jeu de Boules ;

- Tester les véhicules électriques en libre-service (Cassis ville pilote véhicules électriques, voir article sur la CUMPM) ;

- Créer un éco-quartier (voir article Habitat).



Bilan chiffré des déchets :

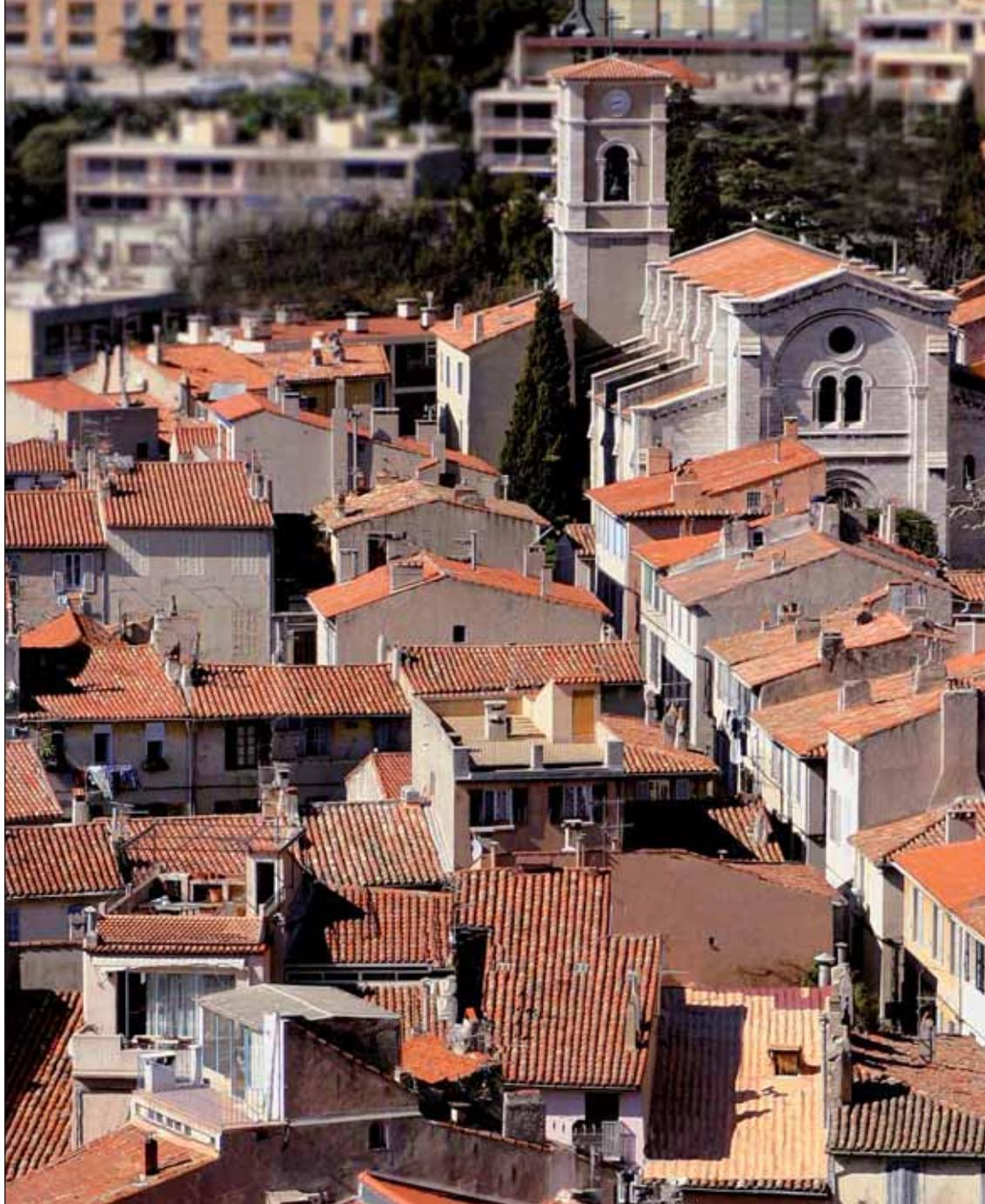
- 16 m³ ramassés
- 2749 bouteilles en plastique
- 2371 bouteilles en verre
- 636 boîtes d'appâts en carton
- 1550 canettes en métal
- Reste de repas, sachets plastiques...

La première journée plus de 700 mégots ont été ramassés uniquement au niveau des roches plates.

Pour information, 80% de ces déchets ont été récupérés entre le Bestouan et la pointe Cacau.

Le but de ce nettoyage n'est pas uniquement de quantifier, mais de sensibiliser les usagers concernés, de créer une dynamique autour d'un ramassage intelligent des déchets. Ce rapport chiffré nous aidera, nous l'espérons, à nous rendre compte année après année de l'impact de notre communication et de nos actions sur les usagers.

Habitat



Depuis 1999 la commune a enregistré une baisse de sa population conjuguée à un vieillissement de cette dernière. Cette tendance s'explique notamment par le prix élevé des loyers sur la commune. Ainsi, les familles de jeunes Cassidens ont une grande difficulté à rester domiciliées sur la commune.

Aussi, dès son élection, l'équipe de Danielle Milon a mis en place une politique dynamique et volontariste en matière d'habitat, s'articulant autour de trois axes :

- La rénovation de son patrimoine bâti en centre ancien ;
- La lutte contre les logements indécents ;
- La programmation d'opérations de logement répondant aux besoins de la population.

Cette politique a pour ambition première de privilégier les jeunes Cassidens dans leur recherche de logement sur la commune, ainsi que d'aider les habitants à disposer de conditions de logements dignes, adaptés dans du bâti rénové.



Un point juridique :

Le parc ancien de la commune est trop souvent fortement dégradé. Aussi il est important que soient étroitement aidés et accompagnés à la fois les locataires et les propriétaires. A cet effet, un point juridique sur les droits et les devoirs de chacun en matière d'habitat indigne s'impose.

La loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain introduit la notion de logement décent. Désormais, les logements mis à la location au titre de résidence principale doivent être conformes aux dispositions du décret n° 2002-120 du 30 janvier 2002. Ce décret indique quels sont les critères de santé, de sécurité physique, de confort et d'équipement qui sont en vigueur. Un logement qui ne respecte pas un seul de ces critères peut être qualifié de non décent ou d'indécent.

Si un danger quelconque pour la santé des occupants ou du voisinage des immeubles est mis en évidence, on aborde le sujet de l'insalubrité. Le code de la santé publique prévoit, dans son chapitre relatif à la salubrité des immeubles et des agglomérations, les mesures qui peuvent être mises en œuvre pour obliger un propriétaire à réparer son immeuble, l'interdire définitivement à l'habitation ou en faire un usage normal.

La prise d'un arrêté d'insalubrité est un acte de police qui peut, s'il n'est pas respecté, donner lieu à des poursuites pénales. Les pénalités encourues sont alors lourdes, car il s'agit d'un délit.

Certains immeubles ou parties d'immeubles peuvent présenter des faiblesses structurelles risquant d'entraîner leur effondrement ou la chute d'éléments, que ce soit sur la voie publique ou dans le domaine privé. On parle alors « d'immeubles menaçant ruine » et le code de la construction et de l'habitation prévoit des dispositions. Ces dispositions particulières constituent ce qu'on appelle la procédure de péril. Elles visent aussi à faire réparer l'immeuble.

Dans les cas extrêmes, la procédure peut aboutir à sa démolition. De la même façon que pour l'insalubrité, l'arrêté de péril est une mesure de police qui peut entraîner des poursuites pénales en cas de non respect. On est aussi dans le domaine délictuel.

Il faut savoir que selon le problème rencontré, les autorités compétentes diffèrent. Le juge du tribunal d'instance est compétent en matière de décence des logements, le préfet (DDASS) en matière d'insalubrité et le maire en matière de péril.

LA RENOVATION DU PATRIMOINE BATI DU CENTRE ANCIEN

En partenariat avec l'Agence Nationale pour l'Habitat, le Conseil Régional et la Communauté urbaine, la ville de Cassis a mis en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Cette dernière a débuté publiquement au mois d'octobre 2008. Ce dispositif permet aux propriétaires du centre ancien de bénéficier d'une aide technique, administrative et financière pour la rénovation de leur logement. Malgré une année électorale mouvementée, les résultats sont au rendez-vous : 5 sorties de vacances, 3 sorties d'insalubrité et 5 loyers maîtrisés ont été mis sur le marché, permettant ainsi à des familles cassisaines de louer à prix modéré des logements jusqu'à présent restés vacants. Ce dispositif est généreux et s'adresse à tout type de propriétaires et pour tout type de travaux.

Parallèlement à ce dispositif, la municipalité attribue une aide financière aux propriétaires procédant au ravalement des façades de leurs immeubles situés dans le périmètre du centre ancien.

Cette subvention est allouée dans la limite de 30 % du montant des travaux avec un plafond limité à 4 540,05 € TTC. Entre 2008 et 2009, treize rénovations de façades ont pu être subventionnées. Afin de valoriser cette aide financière, la commune a mandaté le Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement pour la réalisation d'un cahier des charges qui permettra de guider et d'encadrer les propriétaires dans leurs rénovations.



UNE AIDE JURIDIQUE :

LES PERMANENCES DE L'AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL)

En partenariat avec la Communauté urbaine, la municipalité a mis en place des permanences de juristes de l'ADIL au local OPAH, rue Adolphe Thiers, tous les deuxièmes mardis matin de chaque mois. Ces dernières permettront d'informer la population sur toutes les questions relatives au logement.

Le Programme Local de l'Habitat élaboré par la Communauté urbaine fixe des objectifs en matière de création de logements, de diversification de l'offre et de requalification du parc immobilier. La municipalité entend répondre au mieux à ces derniers.

RENÉGOCIATION DU PROGRAMME DES BRAYES

ET CRÉATION D'UN ÉCO QUARTIER

Dès son arrivée, l'équipe municipale a renégocié le projet des Brayes avec l'obtention de 16 villas à loyers maîtrisés afin de permettre à des familles de jeunes Cassidens de rester domiciliées sur la commune. Par ailleurs, des réflexions sont actuellement engagées sur la réalisation d'un éco-quartier qui comprendra une majorité de logements à loyers maîtrisés. Il s'agirait d'un projet urbain ambitieux, visant à intégrer les objectifs du développement durable, à favoriser le développement économique, la qualité de vie, la mixité et l'intégration sociale. Du point de vue environnemental, l'éco-quartier concilie autant que possible les différents enjeux dans le but de réduire son empreinte écologique (réduction des consommations énergétiques et d'eau, limitation de la production de déchets...).

Conformément aux principes fixés par le Grenelle de l'environnement, la municipalité souhaiterait mettre en place une politique volontariste en matière de réduction des énergies des bâtiments. A travers son OPAH, la municipalité incitera les projets de réhabilitation de logements dans le centre ancien favorisant l'amélioration des performances énergétiques, par le biais de l'éco-prime. De plus, en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat, la ville de Cassis participera aux journées de l'habitat durable, ces dernières seront des journées portes ouvertes dédiées à l'information du public sur les économies d'énergie et les types de travaux à engager.

Economie



La mobilisation autour des questions économiques est essentielle. Elle a trop souvent fait défaut à Cassis par le passé. Nous avançons résolument dans la voie d'une gestion moderne de ces préoccupations sans jamais perdre de vue la nécessité de préserver notre authenticité villageoise.

COMMERCE

L'action communale est un tout. Les activités économiques se nourrissent des actions menées dans les autres secteurs de la vie municipale, notamment la politique d'animation. Ainsi, nous avons connu une belle saison 2009 avec un haut niveau de fréquentation. Ceci a permis à nos hôteliers et commerçants, malgré la situation économique tendue que traverse notre région, de tirer convenablement leur épingle du jeu.

L'action conjointe menée par l'Association des Commerçants de Cassis et la municipalité porte progressivement ses fruits. La deuxième édition de la Braderie de Cassis a connu un franc succès et s'installe définitivement dans notre calendrier d'animation. Les rendez-vous thématiques (reconnaître la fausse monnaie, aménager son point de vente,...) attirent un public plus large.

Cassis a été choisie comme site pilote de l'opération Esprit Clients. 70 commerçants ont ainsi signé une charte d'accueil et 31 ont accepté un diagnostic de leur établissement à travers la visite d'un client mystère, le tout piloté et financé par la Chambre de Commerce que nous remercions. Cassis constitue, dans la perspective de Marseille Provence 2013 (10 millions de touristes attendus pour cet événement), une vitrine internationale ; nous devons donc tous ensemble nous mobiliser pour un accueil encore plus professionnel et chaleureux.

Les travaux concernant le périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat dans le centre-ville ont bien avancé. Les concertations avec les acteurs concernés seront prochainement engagées tant localement que sur le plan consulaire, l'objectif étant de travailler au maintien et au développement équilibré des commerces, ciment de notre vie locale.

MARCHES

Les marchés, porteurs de notre identité provençale, ont également fait l'objet de notre attention. Leurs règlements ont été revus pour une meilleure adéquation de leurs horaires, plus de propreté et moins de nuisances pour les riverains. Le marché nocturne estival désormais installé place Baragnon connaît un succès croissant et permet d'élargir l'animation du port vers le cœur du village. Il en est de même pour les marchés thématiques (gastronomie, italien,...) qui ont émaillé pour notre plus grand plaisir les intersaisons 2009.



ARTISANAT

Nous avons inscrit dans nos priorités le développement en proximité du Technoparc d'une zone susceptible d'accueillir à terme une quinzaine d'artisans. La fin légalement programmée des procédures de révision simplifiée des plans d'occupation des sols nous donnait comme première échéance la fin de l'année. Avec l'appui des acteurs locaux, un important travail a été engagé afin de mettre en évidence le caractère d'intérêt général de ce projet. La Communauté urbaine a accueilli très positivement cette initiative. L'enquête d'utilité publique s'est achevée le 16 novembre permettant ainsi le vote de la révision simplifiée de notre Plan d'Occupation des Sols lors de la dernière séance plénière 2009 de la Communauté urbaine MPM.

Il reste maintenant à la société Lafarge à céder les parcelles concernées conformément aux discussions préalablement engagées afin que nous puissions entamer les phases d'études et de financement préalables aux travaux d'aménagement de cette zone. En effet, le lieu choisi est celui de la dernière chance car il n'y a pas d'autres sites sur Cassis permettant l'accueil d'activités économiques, sans atteinte significative au paysage cassidain.

Favoriser le devenir des activités artisanales de notre village tout en préservant la ceinture verte et demeurer vigilant face aux tentations spéculatives inhérentes à toute ouverture de nouveaux espaces fonciers constituent les préoccupations de votre municipalité.



ZONE DU BREGADAN

Plutôt que subir le développement d'un urbanisme désordonné, nous avons décidé que le pôle autour de la gare sera principalement dédié au développement économique, notamment via la promotion du Technoparc pour l'implantation d'activités économiques créatrices d'emplois.

Les présences du Méhari-Club, de la déchetterie et de la carrière Lafarge contribuent à asseoir la vocation de ce site, qui verra sa cohérence encore s'accroître avec la construction de la route de contournement de Lafarge.

Cette route en améliorera la desserte et garantira la quiétude des riverains. Elle contribuera à la valorisation de nouveaux espaces fonciers afin de renforcer nos capacités d'accueil d'entreprises. Elle nous permettra également d'envisager le transfert des parkings actuels du Technoparc et la valorisation des espaces fonciers ainsi libérés pour accueillir des activités tertiaires ou développer la capacité d'accueil de véhicules en proximité immédiate de la gare.

Là aussi la ténacité de Danielle Milon a permis d'accélérer le processus. Le vote de la modification du POS a eu exceptionnellement lieu dans l'immédiate foulée de l'enquête publique consacrée à la création de cette route.

TECHNOPARC

Dès notre arrivée aux affaires, nous avons travaillé à donner du sens au site du Bregadan.

Nous avons réalisé les investissements nécessaires (près de 300 000 euros) afin de permettre à cette usine, initialement construite pour un seul occupant, d'accueillir plusieurs entreprises locataires ; ces dépenses obligatoires ont malheureusement largement obéré nos capacités financières en faveur d'autres projets pourtant attendus par la population.

Nous avons également engagé un audit technique pour envisager les investissements de remise en état à réaliser au regard de l'âge de ce site créé en 1987 par l'équipe Rastoin et acheté en 2007 par la précédente municipalité, qui n'y a jamais réalisé aucuns travaux d'entretien.

Il en ressort une estimation de travaux de près de 2.2 millions d'euros à réaliser dans un proche avenir.

Enfin, malgré la crise, nous avons loué l'ensemble des bureaux et ateliers disponibles et mis en place les procédures spécifiques destinées à gérer au quotidien cet ensemble immobilier.

Les moteurs Baudouin ont rencontré des difficultés mais le travail intense de négociation mené par tous les acteurs concernés a permis l'émergence d'un repreneur, l'entreprise WEICHAÏ POWER CO qui vient d'affirmer son implantation sur Cassis en y inaugurant son Centre de Recherche consacré aux technologies de motorisation marine. L'avenir des moteurs Baudouin apparaît ainsi toujours plus attaché à Cassis et à son Technoparc. Et les bonnes relations entretenues au quotidien ont permis de favoriser chaque fois que c'était possible les candidatures des Cassidens.

Culture & animations



Faire Vivre Cassis aux quatre saisons, redonner vie au village autour de la convivialité et de l'accueil dans la proximité est un des objectifs que nous nous sommes fixés voici quelques mois.

M

Nous avons donc décidé de remettre Cassis en scène avec une politique culturelle riche autour du théâtre et de grands concerts gratuits l'été. La fête de la musique a mis à l'honneur des groupes cassisains. La deuxième édition du Festival d'humour a bien eu lieu, avec de remarquables têtes d'affiches en novembre. En complément de ces manifestations annuelles, nous avons aidé au retour des concerts classiques en recevant Ivry Gitlis au mois d'août.

Nous nous engageons à soutenir les projets et les événements valorisant notre village et qui feront battre le cœur de Cassis. De nouveaux projets sont en cours d'élaboration dont les bases seront concrètement posées dès 2010.





LA FETE DE LA MUSIQUE

La musique a envahi le village. De nouveaux lieux ont été investis par des groupes comme « Namas Pamous », « DaïPivo », « Keeprocco », « Fred Cousin », et d'autres groupes cassidains.

LE FESTIVAL D'HUMOUR

Cette année encore une programmation d'exception avec Tano, Yves Pujol, Elisabeth Buffet, des univers complètement différents et toujours au service du rire, pour un public de plus en plus nombreux. Trois soirées par ailleurs animées par un duo belge exceptionnel, « Les Indésirables », qui ont su, grâce à leur humour décapant, mettre en valeur les jeunes talents.

Cette année un grand cru a mis les Jurys en difficulté tant les choix étaient difficiles !

Prix du Public : Marco Paolo

Prix des Professionnels : Stan

Prix de la Ville de Cassis : Olivier Sauton

LES NUITS VAGABONDES

Cet été le port a tremblé ! Cassis a dansé ! Les générations se sont rencontrées au rythme des tubes des années 70, 80, 90.

- Exposition/conférence « Itinéraire d'une découverte par Henri Cosquer »

De juin à septembre 2010, pendant 4 mois, à la Maison de l'Europe et Vie Associative, une exposition des différentes étapes de la découverte de la grotte Cosquer sera présentée au public. Henri Cosquer viendra animer 2 conférences racontant l'itinéraire de sa découverte. Le film, réalisé par son équipe, sera diffusé à cette occasion. Deux expositions sont prévues : la première, à la MEVA, sur les diversités géologiques de ce trésor, la seconde, à la bibliothèque Villa Ariane, de photos et peintures sous-marine. Cet événement sera partagé par les enfants des écoles de Cassis, avec un travail pédagogique autour de peintures rupestres.

- Exposition de sculpture

A l'occasion des fêtes de la Mer, le sculpteur Kasper installera une sculpture monumentale, intitulée « l'Homme Poisson », sur une place de Cassis.

- Cassis sera au rendez-vous de « Marseille Provence 2013, Capitale Européenne de la Culture »

Nous y travaillons au sein de l'équipe municipale mais aussi avec les instances chargées du projet global. Madame le Maire, accompagnée de Frédéric Soulayrol, a déjà reçu Bernard Latarjet, Directeur Général de Marseille-Provence 2013 et son équipe. Notre dossier, que nous vous dévoilerons bientôt, monté autour de quatre projets phares, a obtenu leur soutien.

- La convivialité et la culture au cœur des fêtes traditionnelles.

Sur proposition des élus délégués, les animations et fêtes votives ont été mises à l'honneur. Le but : maintenir nos traditions, notre patrimoine, en lui donnant une dimension culturelle et historique. Pour la deuxième année consécutive, une patinoire a été installée pendant les fêtes de Noël afin de créer de l'animation pour les enfants de Cassis.

Les ballets d'Europe, la fanfare de la flotte de Toulon ont connu un franc succès. Le marché de Noël, autour du thème des étoiles et d'un conte provençal « Maguelonne et Pierre de Provence » a été totalement orchestré cette année par les services municipaux, par souci d'économie.

Félicitations aux services techniques, aux espaces verts et au service culturel !

Tourisme



interview de Guillaume Macheras de Montillet,
conseiller municipal en charge du tourisme

INTERVIEW

- Quel bilan peut-on tirer de la saison 2009 ?

Une très bonne saison touristique pour construire 2010 en toute sérénité !

Après un printemps pluvieux qui a retardé le début de saison, la crise internationale peu favorable aux dépenses, rien ne permettait d'imaginer que la saison 2009 serait aussi bonne !

Le mois de juillet, traditionnellement calme jusqu'au 14 et l'arrière saison qui a bénéficié d'une météo exceptionnelle se sont avérés très positifs, ce qui explique ces bons résultats.

Les chiffres de fréquentation sont tous à la hausse, ce qui traduit une croissance du chiffre d'affaires, même si celle-ci varie selon les secteurs.

Le tourisme, première activité économique de notre village, est l'affaire de tous.

C'est d'abord l'accueil et le service que nous saurons présenter à nos visiteurs qui nous permettront de garder cette image de station touristique authentique, prisée du monde entier !

- Quelle est la vocation de la nouvelle salle de l'Oustau Calendal ?

Notre objectif était double.

D'une part, la salle a une vocation culturelle pour les Cassidens. Nous nous devons d'avoir une salle polyvalente qui allie capacité

d'accueil à la fois élevé et confortable, ceci afin de recevoir des spectacles de qualité avec à terme la création d'une salle de cinéma. Pour cela, nous allons acquérir du matériel audiovisuel de pointe.

D'autre part, nous devons, par souci d'économies, mieux commercialiser les salles de l'Oustau Calendal. Ces aménagements vont considérablement modifier le positionnement du bâtiment et son utilisation. Pour 2010, le calendrier de réservation est presque plein !

- Un point sur les travaux et leur coût ?

Comme nous l'avons déjà dit les travaux ont coûté 250 000 euros, dont 30 % financé par la ville, 40 % viennent de la réserve parlementaire de Bernard Deflesselles et 30 % du Conseil Général (en cours d'instruction).

236 fauteuils spectacles ont été installés sur des tribunes escamotables, dans un souci permanent de polyvalence et d'optimisation des bâtiments publics. Nouvelle ambiance plus chaleureuse, nouvelle configuration, nouvelle peinture, prise en compte des normes handicap (6 places pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite). Nous avons aussi récupéré du matériel audio en parfait état qui avait été stocké ainsi que du matériel d'office neuf qui pourrait améliorer l'accueil des traiteurs.



- Pourriez-vous évoquer le projet de salon de la gastronomie ?

Afin de faire valoir la qualité de notre vignoble et se positionner comme une destination où les valeurs de la table sont reconnues, nous travaillons à la réalisation d'un projet événementiel autour de la gastronomie. Le but : faire venir les chefs étoilés avec qui nous sommes en contact, et leur faire investir les restaurants et lieux publics cassisains. Parallèlement, créer un salon pour les professionnels de la cuisine. Evidemment, notre culture nous invite à faire participer à cette grande fête des œnologues et à créer des ateliers pour les enfants et leurs parents autour de la cuisine. Affaire à suivre...

- Où en est le projet d'hôtel thalasso au Bestouan ?

Afin de répondre à des besoins privés et publics, la Commune et la Communauté urbaine MPM ont engagé une révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols. La révision avait pour objet le changement de vocation d'une zone à urbaniser au quartier du Bestouan initialement dévolue au logement, en zone d'activité économique liée au tourisme. Cette révision a été approuvée en conseil municipal du 16 décembre dernier et en conseil communautaire du 23 décembre.

Prochaine étape : l'examen des différents projets.

- Du nouveau à l'OMT ?

2 projets phares pour améliorer l'accueil des visiteurs les saisons à venir :

- La mise en place d'un audio guide mettant en relief et en relation les éléments de notre patrimoine ;

- L'installation au sein de l'OMT d'écrans tactiles d'informations pour désengorger l'accueil des visiteurs.

- L'événement golf ?

Le 5 juin dernier, nous avons eu le plaisir de vous présenter depuis la terrasse de l'Oustau Calendal « le challenge Golf en Ville » qui débutera au mois de mars 2010.

Cette manifestation, à la fois sportive, originale et conviviale, est le résultat d'une collaboration active entre le prestigieux complexe Dolce Frégate, l'école Golf Exclusive Academy, l'Office de Tourisme et des Congrès de Cassis et bien évidemment la Ville de Cassis. Le principe de cet événement est de réunir, autour d'un challenge, plusieurs équipes de golfeurs qui vont mesurer leurs performances sur un parcours de 6 trous en ville, autour du site exceptionnel du port de Cassis.

Ce challenge, encadré par la Golf Exclusive Academy, s'articulera sur 3 rendez-vous annuels.

Les équipes porteront chacune les couleurs d'un établissement, entreprise, association ou autre structure, qui s'acquittera d'une participation dont le montant sera reversé à une association caritative cassisaine. Premier rendez-vous le samedi 27 mars 2010.

Le règlement sportif est disponible sur le site de l'Office de Tourisme au www.ot-cassis.com

- Les comptoirs du jazz, vers une troisième édition ?

Pour la deuxième année consécutive le « jazz sur le toit de l'Oustau » a connu un grand succès. 5 soirées, 5 traiteurs cassisains, un site magique, des soirées conviviales. En 2010, rendez-vous pour la troisième édition avec une nouvelle déco qui ne sacrifiera rien au confort des convives !

4 Saisons Cassis





Sport & loisirs



De nouveaux clubs et activités sportives sur la commune, un pôle sportif à venir sur le site des Gorguettes, des régates de qualité, un plateau sportif en lieu et place de l'ancien gymnase... Le sport se diversifie à Cassis !

FOOTBALL

Le SOCC devient l'ECCC (Etoile Cassis Carnoux La Ciotat) :

Samedi 10 octobre a eu lieu la présentation du rapprochement des clubs SOCC (Stade Olympique Cassis Carnoux) et ESC (Etoile Sportive de la Ciotat). Après le groupement cette année au niveau des jeunes, la fusion concernera aussi les seniors la saison prochaine. Madame le Maire s'est félicitée de ces « fiançailles à trois » qui permettront assurément de multiplier les performances, un encadrement sportif de meilleure qualité, plus d'infrastructures, d'équipements, et des partenaires financiers.

Rugby :

Dans la continuité de l'action entreprise par le Collège des Gorguettes – Gilbert Rastoin, inscrit à l'UNSS un nouveau club accueille les jeunes de 9 à 17 ans depuis la rentrée de septembre.

Patinoire :

Pendant les vacances scolaires de Noël pour la deuxième année consécutive, une patinoire dédiée aux scolaires, enfants, espace jeune, et Cassidens a été installée au coeur du village.

Futsal :

Création d'une section de futsal (foot en salle) pour enfants et adultes, deux entraînements par semaine au gymnase de Cassis.



ATHLETISME

Création d'une section école d'athlétisme, le Sporting Club Olympique Cassis.

Pour une initiation à l'athlétisme, une section locale SCO CASSIS, pilotée par André Giraud, Vice-président de la Fédération Française d'Athlétisme et créateur du Marseille-Cassis, a été lancée à Cassis. D'autre part, la SCO Ste Marguerite vous informe que pour les adultes, en dehors de la course à pied qui se pratique régulièrement au sein de l'ACF, il sera possible de s'initier à la pratique de la Marche Nordique tous les lundis de 9h30 à 11h30.

Et toujours...

- Le raid VTT
- Les joutes
- La fête des sports intercommunale
- Concours de boules enfants
- La Classique Marseille-Cassis
- L'autre Marseille-Cassis, La Marche

Les projets pour 2010 :

Au-delà des activités existantes, nous souhaitons poursuivre le développement des activités sportives :

LE SENTIER SOUS-MARIN

Afin de diversifier l'offre sportive touristique et de loisirs aux Cassidens et visiteurs, le sentier sous-marin a été initié l'été dernier le long de la promenade des Lombards.

Les personnes qui souhaitaient emprunter le sentier sous-marin étaient accompagnées de moniteurs des écoles de plongée de Cassis.

L'été prochain, les plongeurs se verront remettre un radeau de flottaison, ainsi qu'un guide sous-marin sous forme de plaquette.

Comme pour toutes les activités sportives naissantes, nous inviterons les enfants des écoles une fois par an, à découvrir leur patrimoine sous-marin.

LES REGATES

Cette année de superbes régates ont eu lieu à Cassis. Des manifestations à étendre à d'autres sports nautiques : kayak, voile, catamaran, dériveur, planche à voile.

PARCOURS ACROBATIQUE DANS LES ARBRES

Le but : créer un complexe sportif complet dans le parc Régis Vidal. La piscine intercommunale verra le jour en septembre 2010. Afin d'optimiser cette nouvelle mise à disposition d'infrastructures, d'autres activités sportives doivent être développées. Pour cela, la réhabilitation du mur d'escalade et du skatepark est nécessaire. Puis, dans cette même zone, créer un parcours acrobatique, fédérer autour de l'écologie, diversifier les activités pour les enfants des écoles et créer de l'emploi pour les Cassidens.

ET AUSSI

- Mise en place sur les parcours de jogging d'ateliers sportifs (étirements, musculation...);

- Création en centre ville d'un plateau sportif ouvert Multi-activités
Dès que les experts de nos assurances nous le permettront, un espace sportif de plein air sera installé sur la dalle de l'ancien gymnase en libre accès où chacun pourra pratiquer un des sports prévus par cet équipement.



Jeunesse

L'espace jeune, le lieu dédié

En 2009, la municipalité a inauguré une structure dédiée à la jeunesse. Retour sur un événement...

Un espace ouvert aux 12 / 17 ans :

Le mercredi et le samedi de 14h à 18 h ;

Pendant les vacances scolaires de 10h à 12h et de 14h à 18h du lundi au vendredi ;

De début juillet jusqu'au 15 août de 15h à 21h du lundi au vendredi.

Des activités diversifiées :

Consoles de jeux, tennis de table, baby-foot, projection de vidéos, soirées foot, stages sportifs pendant les vacances (quad, paint ball, accrobranche, sorties parc d'attraction), animations (voile, golf, VTT). Pendant les vacances d'été, tournois sportifs dans les structures communales mises à disposition. Toutes ces activités sont encadrées par des animateurs sportifs communaux, diplômés d'Etat.

A l'avenir, sous réserve d'un comportement exemplaire de nos jeunes et de budgets suffisants, mise à disposition d'ordinateurs, déplacements au stade vélodrome pour des matchs de football, soirées concerts, week-end ski, soirées barbecues.

Les colonies de vacances

Séjours ski et séjours été pour les 7/17 ans.

Ecole de voile ouverte à l'année.

DU GOLF... SUR LA PLAGE !

Dans le cadre de l'Open de Golf qui se déroulera prochainement avec l'Office de tourisme, une animation Golf a été initiée pour les enfants de 6 à 17 ans.

Plus de 300 jeunes ont pratiqué le golf sur la plage de la grande Mer. Cette animation était conduite par 2 éducateurs diplômés de golf (société golf tout terrain) et 2 éducateurs du pôle jeunesse et loisirs. Cette animation, au retour très positif, sera reconduite au printemps prochain.

Dans la même optique de découverte sportive, nous profiterons du challenge VTT Off Road, pour initier les jeunes Cassidens à la pratique de cette discipline. De même pour les projets accrobranche et sentier sous-marin.



Education & Petite Enfance



DICTIONNAIRES ET TBI OFFERTS

Madame le Maire et son équipe ont pris comme engagement de réduire au maximum le coût de la scolarité pour les élèves des écoles publiques de Cassis, tout en offrant les moyens d'un enseignement utilisant les techniques de pointe.

En économisant sur des apéritifs trop nombreux ! nous avons pu acheter un tableau blanc interactif pour l'école Leriche Mistral. Une collaboration étroite avec les services de l'éducation nationale (Monsieur l'Inspecteur de la circonscription de La Ciotat et son équipe) a permis une mise en oeuvre immédiate du travail des classes avec ce nouvel outil.

« C'est génial le travail que l'on peut faire avec ce tableau. Les élèves sont passionnés et moi de même » Madame Tellouk, enseignante d'une classe de CM1 de l'école Leriche Mistral.

Nous avons pu acheter des dictionnaires pour tout le cycle 3 de l'école ; les CE2, CM1 et CM2. Dans ces classes, les parents sont désormais déchargés de l'achat du dictionnaire indispensable au travail des enfants. Concernant les élèves de CM2, chacun quittera l'école le 3 juillet prochain avec son dictionnaire !

OFFRE DE SERVICE AMELIOREE

Le quotient familial

Mis en place depuis le 1er septembre, il permet, pour tous les services liés à l'enfance, une prise en compte des revenus de la famille pour le calcul des prestations municipales.

Transports scolaires

444 familles

117 familles en tranche 1

112 familles en tranche 2

215 familles en tranche 3

soit 229 familles bénéficiant du quotient familial (tranches 1 et 2)

Restaurant scolaire

240 familles

85 familles en tranche 1

72 familles en tranche 2

83 familles en tranche 3

soit 157 familles bénéficiant du quotient familial (tranches 1 et 2)

Nouveau prestataire au restaurant scolaire

Le respect du cahier des charges est très surveillé par le responsable du service restauration de la ville.

Une réunion de concertation sera prochainement proposée au DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale) en charge de tout ce qui concerne la sécurité et l'hygiène dans l'école, ainsi qu'aux parents délégués aux Conseils d'Ecole.

Le but de cette rencontre avec le prestataire est de permettre aux parents de poser leurs questions, d'exprimer leurs remarques, et bien entendu d'être informés très concrètement du fonctionnement de la restauration. Cela viendra donner du sens à la possibilité pour eux de venir déjeuner à l'école une ou deux fois dans l'année.

Pour le "Lavoir" accueillant de jeunes enfants, de nouveaux menus hachés et donc plus adaptés, ont été mis en place.

Centre Aéré

S'agissant du Centre Aéré, de nombreux projets ont été conçus et mis en place par une équipe compétente, guidée par un souci permanent de satisfaire les besoins des enfants qui lui sont confiés.

Ouverture le mercredi pendant les petites et grandes vacances de 8h à 18h. De 3 à 6 ans à l'école maternelle. De 6 à 12 ans à la Respélido.

Un local pour la garderie du soir

La garderie du soir à l'école maternelle dispose enfin d'un local qui sans conteste donne du sens au travail des agents qui assurent le bon déroulement de ce moment d'activité de fin de journée.



Les Parpaillous au centre Canaille

Une structure municipale Petite Enfance, pour les futurs parents et les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un parent. Deux accueillantes professionnelles de la petite enfance, formées à l'écoute, animent cet espace d'échange et de jeu dédié à la parentalité et aux familles.

Et aussi...

- A l'école maternelle, la cantine est désormais plus largement ouverte aux enfants dont les parents ne travaillent pas.

- Nous avons engagé et mis en œuvre la scolarisation des enfants handicapés : achat d'un fauteuil par la municipalité afin de permettre à un enfant de profiter du transport scolaire, malgré son handicap.

- Enfin, la Marcouline s'est dotée d'un arrêt au collège des Gorguettes - Gilbert Rastoin, permettant ainsi aux élèves de faire face à des modifications d'emploi du temps en toute sécurité.

- La climatisation a été posée dans le dortoir de l'école maternelle, au Lavoir et à la Respélido. Divers travaux y ont été entrepris.

TRAVAIL INTER DELEGATIONS AU SERVICE DES CASSIDENS

L'équipe de Danielle Milon travaille dans la concertation. Le travail de chacun doit servir à tous.

Les enfants des écoles et des crèches bénéficient de spectacles et d'animation mis en place avec l'aide des services Culture et Patrimoine, qu'il s'agisse des traditionnelles animations de Noël autour des contes ou bien de la patinoire installée cette année au cœur du village.

Dans le même esprit, des expositions ou conférences historiques ou scientifiques sont organisées pour pouvoir accueillir les élèves avec leurs enseignants chaque fois que cela est possible.

Concernant le collège des Gorguettes - Gilbert Rastoin, des élus, dont l'adjointe à l'Education, siègent au conseil d'administration de l'établissement. Ce faisant, un réel travail d'information et de concertation est en place avec la direction du collège.

Projets en cours pour 2010

- A la demande de Madame le Maire et sous la responsabilité du Directeur Général des Services, une réorganisation des services est en cours afin de rendre plus cohérent le travail des agents dans le respect des finances communales.

- Projet de création d'une crèche communale

Notre projet concernant la création d'une crèche municipale, en adéquation avec les besoins des parents cassidains, et plus largement la réalisation d'un pôle de l'enfance sur notre village, est en route.

Un dossier réalisé par les services de la ville, à la demande de Madame le Maire, a été transmis à nos éventuels partenaires. Nous sommes dans l'attente de leur réponse.

Cassis accueillera les 24 et 25 mars prochains les 5ème Entretiens Nationaux de la Petite Enfance.

Ce colloque est organisé par l'Observatoire National de la Petite Enfance qui a accepté l'invitation de la ville de Cassis pour 2010.

Deux jours pendant lesquels des chercheurs spécialistes de questions concernant les enfants de 0 à 6 ans viendront présenter l'état de leurs travaux et débattre avec des professionnels (personnels de crèches, d'école maternelle, jeunes en formation,...) venus de la France entière.

Solidarité



LE POLE AVENIR EMPLOI DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Depuis septembre 2008, le service emploi est devenu « Pôle Avenir Emploi ».

Ce service de proximité permet aux Cassidens d'accéder aux offres d'emploi et à de l'information sur la formation et l'orientation professionnelle. C'est un lieu de rencontre avec des professionnels qui tiennent leurs permanences dans nos locaux.

Le Pôle Emploi de La Ciotat et l'Espace Avenir Emploi du CCAS de Cassis ont formalisé la mise en commun de leurs compétences et de leurs moyens afin d'offrir un premier niveau de service aux actifs, aux demandeurs d'emploi et aux entreprises de la commune ; il s'agit notamment d'aider les personnes les plus en difficulté et les moins mobiles à trouver à Cassis les informations les plus pertinentes pour leur projet d'accès à l'emploi.

Le Pôle Emploi PACA accompagne et soutient cette démarche qui s'inscrit dans le cadre d'une dynamique territoriale en partenariat avec le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) et la Mission Locale.

Grâce à cette convention de partenariat, vous pouvez consulter sur place les listings d'offres d'emploi concernant les offres spécifiques à Cassis ainsi que celles des communes du canton. Un outil informatique en libre service gratuit ainsi que diverses documentations sont disponibles. Vous pouvez également enregistrer vos demandes d'emploi et vos candidatures selon le système de télé-candidature créé par le Pôle Emploi. Une conseillère est à votre disposition pour vous aider à effectuer cette démarche et vous orienter dans votre recherche d'emploi.



DEVELOPPEMENT

ET ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS EN 2009

Le Carrefour Avenir Emploi intercommunal a été organisé en mars 2009 avec la participation des communes de Carnoux-en-Provence et Roquefort-la-Bédoule. 17 entreprises et 18 centres de formation étaient présents. Au total, 150 offres étaient disponibles sur le forum, 250 visiteurs ont été comptabilisés.

Les collègues de Cassis et de Carnoux ont organisé la visite des classes de 4ème et de 3ème, soit au total 170 jeunes à la recherche d'information sur les métiers, le BAFA et l'apprentissage.

Les 10 et 14 décembre derniers, le service emploi a organisé des « petits déjeuners de l'emploi ». Ces petits déjeuners ont connu un vif succès auprès des demandeurs d'emploi cassidains et ont permis d'orienter de nombreux Cassidens vers les structures d'aide à domicile de Cassis et des environs, qui ont des besoins permanents en personnel.

PROJET 2010

Carrefour Emploi : le 11 mars prochain, le Pôle Avenir Emploi organisera un nouveau Carrefour Emploi intercommunal avec les communes de Roquefort-la-Bédoule et de Gémenos. Il se déroulera à Roquefort-la-Bédoule.

Petits déjeuners de l'emploi : tout au long de l'année, des petits déjeuners de l'emploi seront organisés sur les thèmes de « l'emploi chez les seniors », « la mobilité professionnelle » ainsi que « le travail saisonnier dans l'hôtellerie-restauration et le secteur du tourisme » et « l'auto-entreprenariat ».

Le Centre Communal d'Action Sociale a créé un comité de pilotage chargé de mettre en place les grandes orientations pour la durée de la mandature. 4 commissions travaillent sur les 4 projets phares :

- Le soutien à la mobilité et à l'insertion ;
- La lutte contre le surendettement ;
- Les relations intergénérationnelles ;
- L'analyse des besoins sociaux.

L'Adraiado : Service de Transport de Proximité réservé pour les Cassidens de plus de 65 ans

Le Centre Communal d'Action Sociale de Cassis a mis en place un service de transport de proximité pour palier les difficultés de mobilité des personnes âgées isolées géographiquement.

Renseignements au CCAS (04 42 98 81 47).

LE PIJ : POINT INFORMATION JEUNESSE

Le PIJ propose un accueil anonyme et personnalisé, un point informatique en libre service, un espace documentation, un service d'offre d'emploi et de logement. Venez nous rencontrer, renseignez-vous !

REALISATION 2009 AU SEIN DU P.I.J

Actions éducatives partenariales au collège des Gorguettes - Gilbert Rastoin :

- Intervention de l'association « Du silence à la parole » auprès des 5ème en mai 2009 sur le thème « Relations Filles-Garçons, comment en parler et à qui en parler ? » ;

- Intervention de l'ADEJ (Accès au Droit des Enfants et des Jeunes) auprès des 3ème sur la thématique « 13-18 : questions de justice » en octobre 2009.

En partenariat avec le réseau Santé Social Jeune, les 3ème du collège ont participé au Forum Santé Jeunes de La Ciotat.

Au programme :

- La prévention routière, où ils ont pu tester les effets de l'alcool grâce à des lunettes spéciales ;

- Des tests sportifs ;

- Des ateliers-débat sur les thèmes des addictions, de la violence, des effets de la publicité sur la santé.

La diffusion du film réalisé par des jeunes « NON c'est NON » dans lequel étaient mises en scène 5 situations différentes (le racket, la sexualité, le deal, le viol en réunion et le caprice de l'enfant) a ensuite donné lieu à un échange et à des réflexions très pertinentes de la part des jeunes.

PROJET 2010

- Les classes de 3ème participeront au prochain Carrefour Emploi en mars 2010 ;

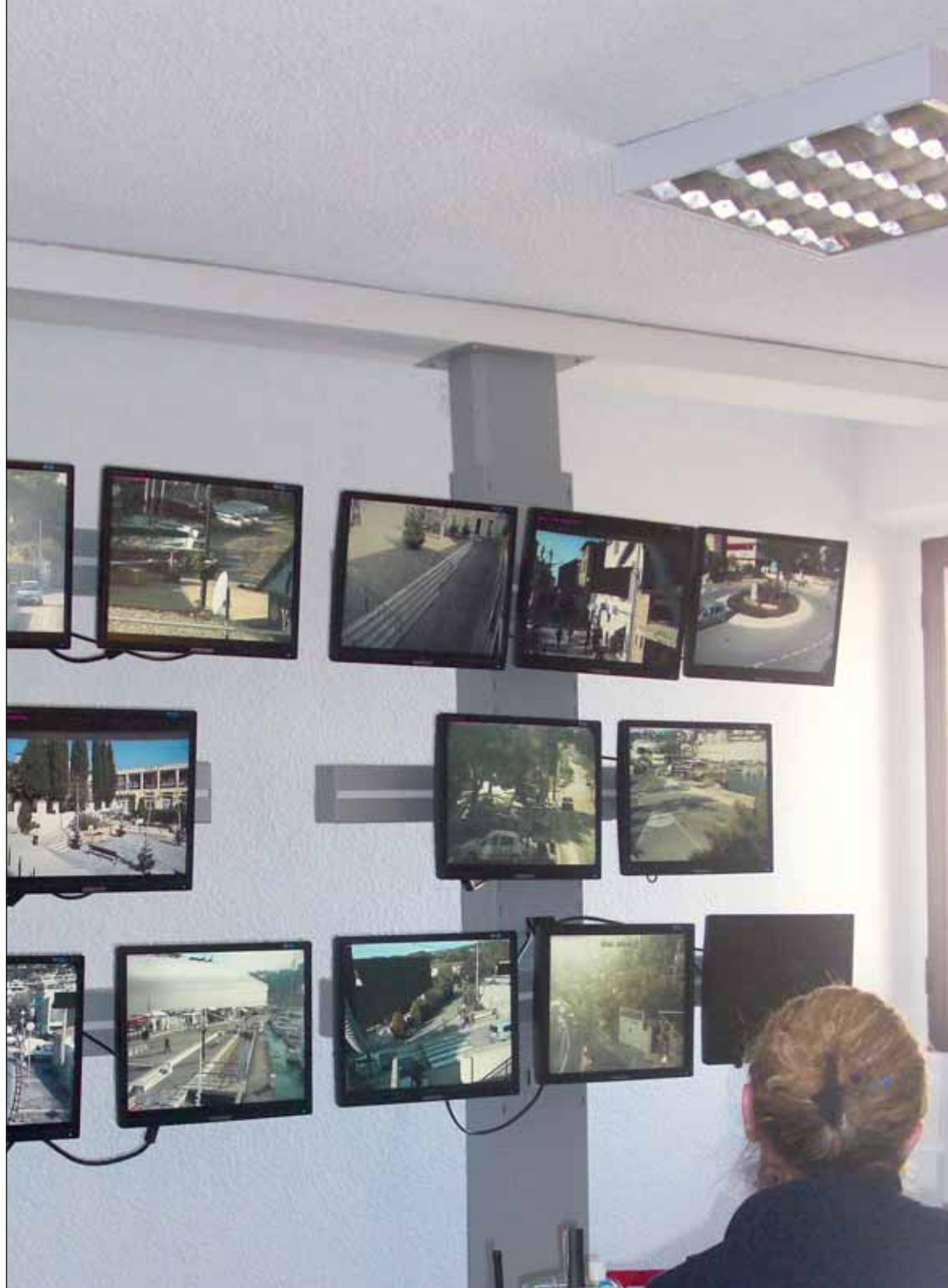
- Suite à l'intervention en 2009 de l'ADEJ auprès des classes de 3ème, une audience au tribunal de Marseille est prévue courant 1er trimestre 2010 intitulée « Tribunal : Mode d'emploi » ;

- D'autres interventions de l'ADEJ sont prévues en partenariat avec le collège des Gorguettes sur les thématiques de « La Citoyenneté » et des relations « Filles-Garçons », dans la continuité des actions éducatives partenariales initiées en 2009 ;

- Notre partenariat avec le Réseau Santé Social Jeunes de La Ciotat et des environs nous permettra de faire profiter les collégiens de Cassis des actions « ateliers théâtre » mises en place par cette structure éducative ;

- La création d'une carte « Adhérent PIJ Cassis » ouvrant droit à des réductions chez certains commerçants de Cassis et des environs, dans le domaine de la culture et des loisirs.

Sécurité



Quid de la Police municipale

- 18 Policiers municipaux ;
- 1 Garde champêtre ;
- 11 Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) ;
- 2 secrétaires ;
- La Police municipale de Cassis au service des Cassidens 24h/24 et 7j/7.

Organisation du service :

- 1 unité motorisée : contrôle et sécurité routière ;
- 1 unité de proximité : brigade VTT et pédestre ;
- 1 unité de surveillance générale ;
- 1 unité nautique : surveillance et sécurisation de la bande des 300 mètres ;
- 1 unité de Police rurale : urbanisme et environnement.



BILAN DU SERVICE

ANNEES 2008 ET 2009

Pour les deux années écoulées, nous avons connu une baisse significative de la délinquance générale, puisque depuis le début de l'année, celle-ci a reculé de l'ordre 33,50 % par rapport à 2008 et de 47,75 % pour la saison estivale.

Grâce à de nombreuses patrouilles, les agents de la Police municipale ont pu remettre à la Gendarmerie 24 personnes ayant engendré des troubles à la tranquillité publique, en 2008 et 34 personnes en 2009 (au 31 octobre).

La municipalité, soucieuse du renforcement de la sécurité des administrés, a permis en 2009 la mise en place d'un service de Vidéo Protection au sein de la commune.

11 agents de surveillance de la voie publique, opérateurs de vidéo protection, assurent le fonctionnement des 33 caméras sur un mur de 18 écrans.

Ce dernier permet :

- La protection des bâtiments communaux et publics ainsi que de leurs abords ;
- La régulation du trafic routier ;
- La constatation des infractions aux règles de la circulation ;
- La prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens.

Depuis son installation, le système a prouvé son efficacité puisqu'il a permis d'engager seize procédures judiciaires dont quatre procédures en flagrants délits sur la voie publique.

PROJECTION DU SERVICE

De nouveaux projets pourront voir le jour, afin d'améliorer la sécurité et le bien être des habitants.

- L'agrandissement des locaux en cours de réalisation pourra permettre de réunir en un seul point les différents systèmes de protection (vidéo et télétransmission) ;
- Un service de télésurveillance (télétransmission des alarmes pour les particuliers reliés à la Police municipale) est en cours d'étude ;
- La mise en place de panneaux de signalisation indiquant la vitesse sur les artères principales de la commune, permettront le respect de la réglementation ;
- Équipée d'un sonomètre, une brigade pourrait se voir chargée de contrôler le niveau sonore en centre ville. Elle veillerait à la cohabitation des professionnels débits de boisson avec leurs clients et les riverains, en privilégiant le dialogue et l'action préventive ;
- Le personnel de la Police municipale, pourvu de différents moyens techniques, s'efforce de répondre au quotidien aux requêtes des administrés et doit tendre dans les semaines qui viennent vers une vraie police de proximité et ainsi atteindre les objectifs de l'équipe municipale.

Travaux



Principaux travaux réalisés en 2009

Environnement urbain

- Obtention de la 3^{ème} fleur au concours des Villes et Villages Fleuris ;
- Pose de jardinières sur les barrières dans différentes rues ;
- Pose de jardinières suspendues sur les candélabres du port.





Sécurité

- Achat et mise en place de 12 défibrillateurs dans les lieux publics les plus fréquentés ;
- Mise en place de la vidéosurveillance (32 caméras) ;
- Bouchardage des voies rénovées du centre ville ;
- Pose de coussins berlinois sur l'avenue de la Marne et l'avenue de Provence ;
- Création d'un trottoir sur l'avenue Monseigneur de Belsunce ;
- Pose de bouées de sécurité le long de la côte entre le Bestouan et Port-Miou.

Travaux majeurs

- Installation d'une tribune escamotable à l'Oustau Calendal ;
- Climatisation des structures enfance et Centre culturel ;
- Rénovation de la Fontaine du square G. Savon (Jeu de Boules) ;
- Changement des candélabres du port ;
- Pose d'abribus au rond-point de la Source, sur l'avenue du 11 novembre, sur l'avenue des Gorguettes et sur l'avenue des Albizzi ;
- Recalibrage du rond-point de la Source.

Travaux à venir

- Réalisation d'un local pour le Centre Communal des Feux de Forêt ;
- Extension du centre la Respido : création d'un espace petite enfance en partenariat avec le Conseil Général avec lieu d'accueil parents/enfants et multi-accueil avec possibilité d'accueillir 47 enfants sur des places de crèche municipale ;
- Revalorisation de la clique en grand local d'archives municipales et bureaux. La CGT réintégrera ce lieu dès que les travaux seront terminés ;
- Création d'un plateau sportif à la place de l'ancien gymnase.



La ville de Cassis et la Communauté urbaine MPM en 2009

Depuis deux ans, les bonnes relations entre la ville de Cassis et les services de la Communauté urbaine MPM ont eu pour conséquences un Cassis plus propre, des moyens de transport plus adaptés, une politique de travaux publics ambitieuse et volontariste. Ces améliorations significatives vont se poursuivre.

CASSIS PLUS PROPRE

- Multiplication des collectes d'ordure et des passages des camionniers pour que Cassis soit toujours propre ;
- Pour le ramassage des cartons des commerçants, un camion de la ville de Cassis stationne en 2 points du village, 2 fois par semaine. Le camion est en place les lundis et vendredis après-midi avenue Xavier d'Authier (devant l'ancienne clique) de 14h30 à 15h00 et avenue de la Viguerie (sur l'arrêt du petit train) de 15h30 à 16h15. D'autre part, le local du parking du marché sert depuis quelques mois à la dépose des cartons ;
- De début juin à fin septembre en plus des collectes quotidiennes, 2 autres collectes ont été effectuées chaque jour ;
- Hors du centre du village, la collecte est prévue 4 fois par semaine.

PLUS DE MOYENS DE TRANSPORT

Depuis la rentrée 2009, ce n'est plus seulement une offre de ligne régulière que la ville de Cassis et la Communauté urbaine vous proposent, mais véritablement quatre modes de transport complémentaires :

- La ligne de la Marcouline renforcée aux heures de pointe, entre la gare SNCF et le centre ville, pour faciliter les trajets domicile-travail-domicile ;
- Une offre nouvelle de Transport à la Demande (TAD), pour que les secteurs de Cassis jusqu'ici isolés puissent eux aussi être desservis par une liaison vers le centre ville. Ce sont désormais 3 lignes de TAD qui permettront aux résidents du Revestel, des Janots, de la Presqu'île, et du Messuguet de descendre dans le centre ville. Chacun peut désormais se déplacer plus librement dans Cassis après avoir réservé la veille son trajet auprès d'un numéro vert : le 08 05 05 00 29 ;
- Le service HANDI'Lib destiné aux personnes à mobilité réduite résidant sur Cassis pour qui les transports en communs existant étaient inadaptés.

Renseignements et inscription au 04 91 11 41 00 ;

- La ville de Cassis et le CCAS ont aussi mis en place un dispositif complémentaire de Transport de Proximité réservé aux Cassidains de plus de 65 ans, l'Adraïado.

UNE POLITIQUE DE TRAVAUX PUBLICS VOLONTARISTE ET AMBITIEUSE

Eugène Caselli, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, s'est engagé à suivre un programme de travaux jusqu'en 2013 et a choisi Cassis comme ville pilote quant à l'utilisation de véhicules électriques et de containers enterrés.

Seront réalisés en priorité :

- Route Pierre Imbert : création d'un trottoir du rond-point du Bagnol à la RD 559 (Foch/Imbert) ; une partie de plein pied et une partie en encorbellement ;
- Centre ville : réfection de la totalité des rues. En amont de la rénovation totale des revêtements des voies et trottoirs qui débiteront en octobre 2010, des travaux de modifications des réseaux électriques, télécom, eaux, assainissement, gaz,... ont débuté au mois de janvier. La fin des travaux est prévue pour avril 2011 ;
- Extension du parking de la Gare, en association avec le Conseil Général et les Réseaux Ferrés de France ;
- Square Savon / Esplanade de Gaulle : requalification de l'espace ;
- Route de Carnoux - avenue des Gorguettes : création d'un rond-point pour accéder à la piscine intercommunale ;
- Quartier du Brégadan : création d'une route de contournement de la carrière Lafarge en vue de la zone artisanale ;
- Picouveau - Viguerie : modification des sens de circulation ;
- Parking des mimosas : réintégration du site dans le parc communautaire pour y créer un parking de 450 places de stationnement sur 3 niveaux avec un niveau réservé aux résidents, à l'étude ;
- Jalonnement dynamique des parkings sur l'ensemble de la commune ;
- Avenue Isnard/11 novembre : création d'un rond-point franchissable ;
- Extension du cimetière du Mussuguet.

DELEGATION MPM EN VISITE À CASSIS...

À l'invitation de Danielle Milon, Maire de Cassis et Vice-Présidente de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, un groupe d'élus communautaires et de fonctionnaires a visité la station d'épuration de la Ville.

Cette visite s'est poursuivie par une réunion de la commission AGER (Agglomération Eco-responsable de MPM), lors de laquelle le directeur général adjoint à la propreté de la CU MPM, Michel Karabadjakian, a proposé aux élus cassidains présents de préparer un dossier de candidature pour l'enfouissement des containers de tri.

À l'image de certaines stations alpines pionnières en la matière ou de stations balnéaires italiennes, Cassis pourrait en effet se doter de containers enterrés pour permettre aux restaurateurs et riverains du port de trier leurs déchets tout en préservant leur panorama aussi typique que magnifique.

En plus d'être une destination touristique mondialement connue, Cassis pourrait devenir prochainement une commune pilote en matière d'écologie.



Finances

La situation financière de la fin de la mandature précédente laisse apparaître un dangereux effet de ciseaux avec des dépenses en augmentation permanente (+22 % en 3 ans), des recettes à la baisse (-19,4 % en 3 ans) et une commune désormais endettée (endettement par habitant : 0 en 2006 ; 750 en 2008 et près de 1225 euros en 2009). Pour information, la moyenne nationale « Endettement par habitant » est de 815 euros.

Les investissements réalisés sous la précédente municipalité impactent directement les finances de 2009 et des prochaines années :

- Achat du Technoparc en 2007, pour 5,6 millions d'euros, sans diagnostic des bâtiments, nécessitant aujourd'hui 2 millions d'euros de travaux ;
- Achat des murs du Casino, 6,9 millions d'euros, qui a impacté l'endettement de la ville ;

Ces investissements ont conduit à engager deux emprunts sur deux années consécutives : 5,9 millions en 2008 et 3,9 millions d'euros en 2009.

Le Casino était jusqu'à présent la source de recette principale de la ville (40 % des recettes de fonctionnement en 2007). Aujourd'hui sa part est passée à 33%, soit une baisse de l'ordre de 20 %. Cette diminution de ressources a des conséquences importantes dans le fonctionnement de la collectivité et impose rigueur et arbitrage.

La municipalité qui a pris le parti de ne pas augmenter les impôts en 2010 a demandé à son administration de faire un effort particulier. En conséquence, une restructuration des services municipaux est engagée depuis l'été 2009 dans un souci permanent de performance et de rationalisation des ressources, tout en préservant et développant un engagement collectif efficace.



Centenaires

Les responsables des Affaires Sociales ont rencontré trois centenaires cassidains : Marius Belardy, Jeanne Resal et Marie Dumon ont accepté de nous raconter leur parcours. Passionnant !

MARIUS BELARDY

A EU 100 ANS LE 31 OCTOBRE



Né en Egypte, il connaît les 4 coins du monde, car très tôt touché par le virus des voyages, passion qu'il a transmise à ses enfants et petits enfants.

Pour son travail, mais surtout par plaisir, ce globe trotteur a sillonné les continents, s'enrichissant de rencontres, de découvertes, d'autres paysages et d'autres cultures.

C'est à Melun, où il a vécu 54 ans, qu'il passe ses 1ères années de retraite.

Puis il redescend vers le sud, sa région de cœur, vers la mer, et se partage entre Marseille et Cassis, avant de s'établir totalement sur Cassis, port d'attache de la famille depuis plus de 30 ans.

Aujourd'hui Marius, médaillé de la Légion d'Honneur, Rotarien depuis plus de 50 ans, est toujours très actif. A Cassis, il connaît tout le monde et tout le monde le connaît. Il participe à la vie associative, se rend à la messe toutes les semaines, descend tous les jours dans le centre. Il adore ça, la vie à Cassis !

Et le dimanche, direction les Janots où, chez sa fille, il fait partager sa passion des horizons lointains à ses arrières petits-enfants. Peut-être de futurs globe trotteurs, qui sait ?

JEANNE RESAL



Est née le 17 novembre 1907 à Marseille. Elle est très fière de ses origines : ses parents étaient marseillais et ses grands-parents installés dans le Sud. C'étaient des paysans. Ils lui ont légué, dit-elle, leur force et leur optimisme !

Riche d'un parcours professionnel hors du commun, elle fut tour à tour institutrice, puis secrétaire de direction, patron « chiffonnière » et enfin antiquaire jusqu'en 1986, avant de connaître une retraite bien méritée... à 80 ans !

Sa force, sa pugnacité, elle les a aussi puisées dans sa culture sportive. Elle a pratiqué l'athlétisme, l'aviron, l'escrime, fut championne de basket en 1938 puis championne du 4x100m....

Aujourd'hui elle a toujours cet optimisme qui la rend lumineuse... et elle vit très heureuse, entourée par sa fille, ses deux petites-filles et arrières petits-enfants qui sont à Cassis près d'elle.

MARIE DUMON - 103 ANS



A 103 ans passés, elle vous raconte sa vie comme une fresque. Née le 25 février 1906, après une enfance marquée par la guerre, elle obtient un diplôme d'infirmière puis se tourne vers la médecine. Elle sera endoscopiste.

En épousant, en 1939, le professeur Georges Dumon, pneumologue, elle est entrée dans la famille des Albizzi. Elle vous raconte, avec passion et dans un immense respect, l'histoire de cette

puissante famille florentine installée à Cassis au XVIIème siècle et que son mari a relaté dans un livre.

Il faut dire que la littérature l'a toujours attirée. Née Legré elle a rédigé elle-même en 1982, en collaboration avec Pierre Legré, un livre sur Ludovic Legré, ami de Mistral, en s'appuyant sur les recherches entreprises par son mari, hélas disparu trop tôt pour terminer cet ouvrage.

Aujourd'hui elle se consacre surtout à ses enfants, ses 3 petits-enfants et ses 7 arrières petits-enfants. Toute cette belle famille se retrouve chez elle tous les quinze jours pour l'écouter raconter ses histoires et « manger des glaces... ».

Vie de la Mairie



ILS ONT REJOINT LA MAIRIE

Caroline Buchotte, Directrice de la Communication ;
Jean-Jacques Roux, Directeur Général des Services ;
Leslie Ruel, Directrice des Ressources Humaines ;
Frédéric Palomba a rejoint l'école de voile.

ILS ONT QUITTÉ LA MAIRIE

Après de nombreuses années passées à s'occuper des enfants, une retraite bien méritée pour Appoloni Pianezze.

A l'antenne de Cassis de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, le départ à la retraite de Jean-Louis Chabert. D'une vieille famille cassidaine, Jean-Louis Chabert est né, a grandi et s'est marié à Cassis... Il est très attaché à son village.

Il a passé plus de 30 ans au service de la ville, d'abord à la mairie puis à l'antenne de Cassis de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Dévoué à son travail et surtout à son village, il était sur le terrain souvent de 5 heures du matin à 20h30 le soir, week-ends et vacances si nécessaire.

Aujourd'hui, c'est l'heure de la retraite. Il va la passer à Cassis bien sûr, avec sa femme et entouré de sa fille et de ses petits-enfants.

Il va enfin pouvoir s'occuper de « sa campagne », sa maison dans les Janots. Sa femme a promis de lui faire rattraper les 30 ans de travaux en retard !

Il va désormais s'impliquer dans la vie du village mais d'une autre façon. Il a d'ailleurs déjà été sollicité par le comité des feux et par d'autres associations.

Nous souhaitons une bonne retraite à Jean-Louis et bienvenue à Georges Walsler qui le remplace dans ses fonctions.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Avenir, continuité et relève !

Voilà une problématique sur laquelle tout élu devrait se pencher, et ce d'abord à titre personnel.

Sur ce point, notre groupe vient d'en donner un vibrant exemple avec le remplacement de Christian Fenech par Michèle Signouret ; au-delà de la simple question de personne, il s'est aussi agi de concilier au mieux des impératifs personnels avec les intérêts de notre collectivité et Christian a eu l'occasion de s'en expliquer dans la presse locale. Sa relève est ainsi assurée dans la continuité d'un idéal commun au service de l'avenir de Cassis.

La question se pose aussi au plan plus général.

Toute gestion publique doit de notre point de vue s'inscrire dans une double logique, juxtaposant le traitement des affaires quotidiennes et immédiates avec aussi une vision sur l'avenir dépassant les simples enjeux des calendriers électoraux pour se projeter au-delà de nos propres mandats.

Cette démarche volontariste consiste en définitive à intégrer les prochaines générations dans nos réflexions et à « imaginer » Cassis dans 10 ou 20 ans : équipements, circulation, activités économiques, loisirs, fiscalité etc...

« gouverner, c'est prévoir » : cette célèbre maxime attribuée soit à Emile de Girardin soit à notre célèbre marseillais Thiers, doit inspirer nos débats sans bien sûr négliger la gestion courante.

Telle est la difficile mais passionnante mission d'un élu ; c'est en tous cas la profonde conviction de la liste « ensemble pour Cassis », élus, anciens élus ou non élus confondus...

Bonne et heureuse année à tous !

« Ensemble pour Cassis »

Malgré nos relances, « Vivre Cassis Autrement » n'a pas utilisé l'espace que nous lui réservions.

Etat civil

LE LIVRE DE notre Mariage



VILLE DE CASSIS

Céline FEDI et Rémy PIALOUX
Julie MICHEL et Jean PACHECO DE SOUSA
Constance FINNEY et James WASMUTH
Béatrice MANGIN et El Hadj KHELLAFI
Sydney POMA et Nicolas AMSELLEM
Line ANTIBI et Bertrand PEUCHOT
Brigitte MATIVON et Antony BOUCHET
Flora GELLY et Florent GUIDET
Nathalie LE CARO et Bruno LOMBARDON
Isabelle REVAH et Philippe GARDET
Jessica JULIEN et Emmanuel DEMOUSTIER
Brigitte KREUTZBERGER et Bernard LECLERC
Caroline PIQUOT et Jérémy LE GOFF
Svetoslava BOLYARSKA et Laurent CREUSET
Virginie FAGNIART et Adrien CIANCHI
Katia BÉREAU et Fabrizio FAGIANO
Patricia DONNET et Jean-François POTIER
Marine DUPIN et Charlie BERARD
Frédérique MANZONE et Jacques CASTELLI
Brigitte BESSOU et Christian MESLET
Amélie WOIRIN et Julien HELENPORT
Aurélien MATTIONI et David LOUCHE
Marie NEU et Alain NICOLAÏ
Mélanie DOUCELANCE et Jean-François LOHSE
Anne OLIVIER et Fabrice LEVILLY
Emilie ABERGEL et Benjamin GOBET

MARIAGES

Elaine CARVALHO LELO et Pascal ZOLEZZI
Cynthia CLEMENT et Jérôme FERLITA
Irina KONOPLYANSKAYA et Lubin KERHUEL
Valérie MARCHAND et Jérôme BONHOMME
Mirjam KOPYTO et Nicolas WITTORSKI
Catherine FLEURY et Louis UGUEN
Tamara NEFEDOVA et Laurent CAILLOL
Graziella DEL-MASTRO et Paul BONINO
Nora RAHRAH et Philippe TRIGANO
Emilie CASLARIS et Nicolas ESPOSITO
Marie-Madeleine TRABUCO et Franck MONSIGNY
Marine NICOLINI et Guy FAUDON
Marie-Christine BASANISI et Hervé STASIA
Florence LANDA et Frédéric GUILLMARD
Marie-Cécile DAVI et Sylvain DALMAIS
Geneviève BANOS et Jean-Toussain CARBUCCIA
Elisa TRAPANI et Franck CRAPIZ
Camille FOURNIER et Jack LAHANA
Francine HOMÉ et Francisco SOLANAS-GIL
Catherine GUILLERMO et Patrick DUVAL
Patricia EYMIEU et Jean-Claude MARCELLET
Julie GATTI et Nicolas CACCIAGUERRA
Charlotte JAMES et Jean-Jacques BONTOUX
Amélie GIACINO et Georges BAGNIS
Hélène PROUST et Bernard RIDINGS

NAISSANCES

BENITO Marius Joseph Michel
CORDESSE Marley Jean-Maël
VITELLI Maëva Martine Michèle
SINTIVE -- DERCLE Julia Céleste Renée
CHAUMARAT Chiara Michelle Nany
HACHANI Ala Ali
MIZZI Lisa Marie Christiane
BOUDOUH Allan Alain
BLANCO Nael Ilan
BLANCO Inès Safia
DAGENAIS Félicie Eileen Nadine
VAN DER ELST Roman Sébastien Alexandre
BOUVET-MARECHAL-GIRARDEAU Victor François Jean-Pierre
MAINTENAY -- JEANMET Paul Richard Henri
JAYNE Lou Clémence Marie
NIANG Jelāina Aïssata Elisabeth
TANCREDI Mathias Adrien
De SABOULIN BOLLENNA Louis Matthieu Robert
BONHOMME Flora Claire Geneviève
BERRUYER Lucia Marie Magdalene
MONI Tess Victoria Téa
SAINT-CLAIR Tya Lou
MORAND Orso Marlow Numa Gaspard
COLOMBANI Enzo Christian Piero
TOBIANA Margot Claire Rose
ZIARELLI Emma Micaela
PACHECO de SOUSA Léo José Claudio

BLANC -- BOUKHENIFRA Alicia Florence Laure
BOURDJA -- GIUNTI Roman
METCHÉ Emma-Marie Deborah Martine Christiane
BERTRAND Laura Anaïs
HACHANI Badis Fredj
HERETIER Louise
SACK Olivia Alice
ESTERINI Alexis Thomas Nicolas
WIKART Vincent Georges Alfred
KANI Yassine
GROBERT Leelou Marie Margot
MORIER Tom Hervé Gabriel
DEL ROSSO Victoria Anne-Marie Josiane
BOSSEAU Tom Victor
MENAN Pierre Joseph Bernard
LANES Matthias Philippe
DIÉBOLD Ewann Aloïs
BOUIX Maël Yves Henri
PIETROSINO Adrien Gilbert Jean-Paul
PIETROSINO Virgile Vincent Charles Guillaume
NOCQ Elise
BLAISE Mila Raphaële Anlynn
BROGLIA-SAUTEL Alexandre Alberto
BECKING Antoine Jean Georges
IMBERT -- PERRIN Juna
RIZZUTO Enzo Daniel Marius

DECES

BORELLI Marie épouse VALADIE
MINASSIAN Elisa veuve ABDALIAN
TILIACOS Anna veuve TRIANTAPHILIDES
THEISSEIRE Christiane veuve SCOTTI
OLIVIER Louis
DAMERY Albert
LAPARRA DE SALGUES Alain
BLONDET Christiane épouse VIDAL
TISSERAND Georges
GARCIER Angèle
MOREL Denise veuve ROBIN
LION Augustine épouse MALLART
REBUFAT Rose épouse MAGALON
DEYNÈS Edith veuve MANJARD
BRULLON Yves
COLLARD Raoul
DUHAU Josette veuve DARNET
GUEUSQUIN José
ROMANO Olivier
VAN QUI Lucienne épouse ROMANO
ALAMELLE Marcelle veuve CODOGNET
FARSY Robert
FINIDORI Pierrette
SALVIA Antoinette veuve TOUCHÉ
ALAMELLE Raymonde veuve MICHEL
CANDEAGO Francis
LINGUEGLIA Laurent
VIGNON Pierre
GUIGLION Rose veuve VERNAZZA
BONELLI Antoine
MAGNAN Yvonne veuve MAGNAN
MAUREL Suzanne
TAIEB Victor
COUTEAUD Pierre
ESCALON Louis
GRIMALDI Françoise
VASCHETTO Augustin
CANDIDO Ferdinand
OGIER Clémence veuve FELIX
SALA Clémence épouse MICHAUD
BOSSELUT Jacques
EYMARD Jacqueline veuve ARENNE
HOFFENREICH Charlotte épouse SUSSMAN
NISSE Lucienne épouse DONDEYNAZ
GARCIA HERNANDEZ Juana veuve INFANTES RICO
BEUCHAT Paul
MAROVELLI Dina veuve CRUDELI
CASIMIR Suzanne veuve BARTHELEMY
LOLIO Gilbert

MAERO Anaïs épouse TROUVE
ORSATTI Jeannine veuve SORIA
PITON Bertrand
De BRESSY de GUAST Jean
BEZY Pierre
SIGHIERI Léonie veuve FÉRAUD
CIAMOUS Juliette veuve MORATI
TOCHE Bertrand
MANOUGHIAN Marie épouse PAPAIZIAN
FROMET Jacqueline veuve LOMBRAGE
LAMBERT Aline veuve CHEMIN
MORIN Jacqueline veuve de MONTILLET de GRENAUD
BURON Suzanne veuve HELGEN
LAPOINTE Victor
RIZZUTO Sauveur
HOVAGUIMIAN Zabel
BEL AYCH Colette veuve MIMRAN
MAGRO Antoinette
DI LUSTRO Augustine veuve SCHIANO
MANZANARES Georges
AIMAR Eliane veuve BRUNIE
DELFAURE Josette épouse BONNET
BERTRAND François
BONNARD Louise veuve COULOMB
BERNARD-COLOMBAT Frédérique
DAVID Rose épouse ERCOLE
VENICA Elisa veuve THEVENET
DAME Wolfgang
DELMAS Bruno
DALLEST Marie-Louise veuve CHABERT
COLLOT Jean-Claude
BORELLI Micheline veuve ZAFIROPULO
BUJARD Pierre
GAMBI Jean
OHANESSIAN Jacques
ANDRIEU Georges
BYASSON Ginette veuve LAUZE
VIGNOLO Louise veuve GABRIEL
PERRET Denise veuve FILIPESCU
STURA Dominique
SOURD Gaston
AIRASCA Jeannine épouse DOERFLINGER
RODRIGUEZ Rina
HUGUENIN Gérard
De GREGORIO Joséphine veuve PIRO
CASCIONI Pascal
VARIOZZA Bruna veuve SOURD
ALVES Albertina veuve MARIA

2010

Vœux pour

Le littoral protégé

La ceinture verte préservée

L'habitat amélioré

L'économie dynamisée

La solidarité encouragée

La jeunesse accompagnée

La culture et le sport valorisés

La qualité de vie renforcée

Les Cassidens impliqués

Cassis respectée

Cassis